

RCS : NANTERRE

Code greffe : 9201

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de NANTERRE atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2022 B 12561

Numéro SIREN : 921 277 901

Nom ou dénomination : 3P LOCATION

Ce dépôt a été enregistré le 16/01/2024 sous le numéro de dépôt 2203

SAS 3P LOCATION

Société par actions simplifiée à capital variable

Au capital initial de 2 euros

Siège social : 33 place Ronde, Immeuble Le Village 1 - CS 40245

92981 PARIS LA DEFENSE CEDEX

921 277 901 RCS NANTERRE

PROCES VERBAL D'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

EN DATE 6 NOVEMBRE 2023

L'an deux mille vingt-trois,
et le 6 novembre, à 15 heures,

Les associés de la société :

Monsieur Arnaud LAOUENAN, de nationalité française, né le 29 octobre 1965 à Landerneau (Finistère), demeurant 2T, boulevard Hildegard - 49240 Avrillé ;

et

Madame Francine DOYURAN, de nationalité française, née le 24 juillet 1971 à Paris (18^{ème}), demeurant 30 rue des Martyrs - 75009 Paris ;

TOTAL des actions représentées : 2 actions composant la totalité du capital social s'élevant à 2 euros,

se sont réunis en assemblée générale ordinaire chez INGEPAR, 33 Place RONDE - 92981 PARIS LA DEFENSE CEDEX, pour statuer sur l'ordre du jour suivant conformément aux dispositions des statuts de ladite Société :

- Remplacement du Président, la SA INGEPAR par la BRED Banque Populaire,
- Nomination d'un représentant permanent de la BRED Banque Populaire,
- Pouvoirs à donner,
- Questions diverses.

Monsieur le Président ouvre la discussion.

Après échange de vues, personne ne demandant la parole, il met successivement aux voix les résolutions suivantes :

PREMIÈRE RESOLUTION

L'assemblée générale prend acte de la démission de la société INGEPAR de son mandat de président de la Société, qui interviendra le 29 décembre 2023 sous réserve de la réalisation d'une augmentation de capital de la Société à cette date, et décide de nommer la BRED Banque Populaire, Société Coopérative de banque populaire à forme anonyme au capital de 1.681.431.905,79 euros, dont le siège social est 18 quai de la Rapée 75012 PARIS, en qualité de président à compter du 29 décembre 2023, pour une durée indéterminée, ce que la BRED Banque Populaire a accepté expressément par anticipation par courrier en date du 13 octobre 2023. La BRED Banque Populaire ne sera pas rémunérée au titre de son mandat.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

DEUXIÈME RESOLUTION

A la demande de la BRED Banque Populaire, l'assemblée générale accepte que Monsieur Arnaud LAOUENAN, né le 29 octobre 1965 à Landerneau (29), soit nommé en qualité de représentant permanent de la BRED Banque Populaire, Présidente, pour la durée du mandat de la BRED Banque Populaire. A ce titre, Monsieur Arnaud LAOUENAN est nommé **Personne ayant le pouvoir de diriger, gérer ou engager à titre habituel.**

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

TROISIÈME RESOLUTION

L'assemblée générale donne tous pouvoirs au porteur d'un extrait, d'une copie ou d'un exemplaire du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir toutes formalités légales.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par le Président et la secrétaire de séance.



Francine DOYURAN
Associée



Arnaud LAOUENAN
Associé